

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2026

MESURES DE JUSTICE EN FAVEUR DE LA REVALORISATION DES PENSIONS DE
RETRAITES AGRICOLES - (N° 1319)

Adopté

N° AS18

AMENDEMENT

présenté par
M. Brugerolles, rapporteur

AVANT L'ARTICLE 2

Supprimer ce titre.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cohérence avec l'amendement de suppression de l'article 2, le présent amendement propose la suppression du titre II.